



Bujumbura, le 19/07/2022

## AVIS DE RECRUTEMENT

La Croix-Rouge du Burundi a obtenu un financement du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme pour répondre à la pandémie de Covid-19 et atténuer son impact sur la lutte contre ces trois maladies. Ce financement s'inscrit dans le mécanisme de réponse à la Covid-19 « C-19RM » du Fonds Mondial à travers le projet « ARIPP-SRPS », N° BDI-M-UNDP couvrant la période allant du 01-09-2021 au 31-12-2023.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement « C-19RM » soit utilisée pour effectuer le paiement de la rémunération du personnel de ce programme.

Le présent appel à candidature concerne le recrutement du « **Comptable du projet ARIPP-SRPS/Covid-19** » pour la réponse communautaire à la Covid-19 et l'atténuation de son impact sur la lutte contre le VIH et la Tuberculose.

La Croix-Rouge du Burundi informe les candidats intéressés qu'ils peuvent consulter les termes de références (TDR) sur le site [www.croixrouge.bi](http://www.croixrouge.bi) ou affichés à son siège sis à Rohero 1, 18 Avenue des Etats-Unis tous les jours ouvrables, de 7 heures 30 minutes du matin jusqu'à 16h 30 minutes.

Les offres devront être remises en un seul exemplaire déposé au Siège de la Croix-Rouge du Burundi, Sis ROHERO I, 18 Avenue des Etats-Unis, à Bujumbura sous enveloppe scellée portant la mention « **RECRUTEMENT DU COMPTABLE DU PROJET ARIPP-SRPS/COVID-19** »

Les dossiers de candidatures composées d'une lettre de motivation adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la Croix-Rouge du Burundi et qui comprend trois personnes de références des derniers employeurs avec leurs numéros de téléphone de contact, un curriculum vitae détaillé et mis à jour, une ou des copies de diplômes certifiées conforme à l'original ou d'autres attestations/certificats en rapport avec le poste, attestations de services rendus signées par les employeurs précédents, l'adresse complète du candidat avec numéro de téléphone de contact, une copie de la carte nationale d'identité, un extrait du casier judiciaire seront déposées au siège de la Croix-Rouge du Burundi sis Rohero 1, 18 Avenue des Etats-Unis au plus tard le 04 Août 2022 à 16 heures.

La Croix-Rouge du Burundi  
Anselme KAFIYUNGURUZA  
Secrétaire Général





## **POSTE : COMPABLE COVID-19.**

**Poste basé à : BUJUMBURA, Siège.**

### **Superviseur Hiérarchique :**

Premier degré : Coordinateur du programme PACTE

Second degré : Responsable Covid-19.

Troisième degré : Secrétaire Général

### **Rôles**

Relevant du coordinateur du Programme PACTE TB/VIH, le Comptable Covid-19 sera responsable de la gestion de tous les aspects financiers du programme « ARIPP-SRPS », N° BDI-M-UNDP, par la réponse à la Covid-19 au niveau national, de l'opérationnalisation du programme par des systèmes de gestion dans le plein respect des obligations contractuelles et assurer que tous les fonds utilisés soient bien documentés, comptabilisés et rapportés.

### **Ses fonctions sont principalement les suivantes:**

- Gestion budgétaires et Financiers
- Gestion Comptable
- Préparation des rapports périodiques
- Préparation et mise en application de l'Audit externe
- Saisie et exploitation dans Navision.

### ***Gestion budgétaires et Financiers***

- Veiller à ce que les fonds soient utilisés selon le budget approuvé, soient en juste proportion documentés, représentés et dans la durée du programme ;
- Gérer les demandes de décaissement de Fonds pour le SR en assurant que les goulots d'étranglement au flux de fonds soient adressés et que les risques financiers du programme soient gérés de manière adéquate ;
- Surveiller et suivre l'utilisation du capital et des dépenses opérationnelles conformément au plan approuvé ;
- Gérer le budget du programme avec un suivi performant pour assurer un contrôle adéquat de l'utilisation efficace des fonds en utilisant les outils du plan de suivi et de gestion de la subvention ;
- Participer dans le processus d'élaboration budgétaire et saisir le budget dans le système comptable informatisé
- Assurer la gestion efficace et efficiente de la trésorerie (banque et caisse)
- Assurer le suivi des engagements
- Préparer les demandes de décaissement à adresser au PR

N°2



### ***Gestion Comptable***

- Consolider et Améliorer le système comptable
- Contrôler et valider les écritures comptables conformément aux règles du plan comptable National et aux normes des différents bailleurs
- Contrôler les délais de paiement
- Fournir un soutien opérationnel dans la mise en œuvre des subventions intégrées et d'un système d'assurance de la qualité pour les opérations du programme de GF visant à faciliter le processus de prise de décision et promouvoir l'obligation de rendre compte ;
- Participez aux équipes pluridisciplinaires pour développer, mettre en œuvre et évaluer des plans stratégiques de gestion afin d'améliorer l'efficacité organisationnelle
- Exécuter toute autre tâche indiquée par le Responsable hiérarchique

### ***Préparation des rapports périodiques***

- Préparer les rapports budgétaires et financiers périodiques
- Préparer le rapport financier annuel pour l'Audit Externe

### ***Préparation et mise en application de l'Audit Externe***

- Préparer tous les dossiers comptables, budgétaires et financiers à présenter aux Auditeurs Externes
- Préparer les réponses aux observations émises par les Auditeurs externes en rapport avec les Etats Financiers
- Participer à la mise en application des recommandations des Auditeurs Externes

### ***Saisie et exploitation dans Navision***

- 1) Le paramétrage de la nouvelle subvention Covid-19 : FM 2021- 2023
- 2) Le paramétrage des activités avec leurs codifications incluant le budget trimestriel en USD et en BIF. /en annexe le plan d'action budget pour indication des libellés des activités, montant du budget et codification
- 3) Le paramétrage du Plan Comptable National conformément au plan comptable de la subvention 2018-2020
- 4) Le paramétrage des états financiers : les journaux (Banque, achats, opérations diverses, ....), la balance, le grand livre .....
- 5) Le paramétrage des rapports financiers exigés par le PR à savoir :
  - Le rapport financier mensuel Face
  - Le rapport financier mensuel par module /voir le groupement des activités par module dans le plan d'action budget
  - Le rapport financier mensuel par intervention /voir le groupement des activités par module dans le plan d'action budget

(N2)



### **Profil et qualifications requis :**

Le candidat recherché doit :

- Etre de nationalité burundaise,
- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Au minimum BAC+3) en Sciences Economiques et Administratives, en finances, en comptabilité ou autre diplôme jugé équivalent avec une bonne connaissance de la profession comptable au Burundi.

Expérience professionnelle.

- Avoir une expérience professionnelle prouvée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine avec 3 ans dans la gestion financière et comptable des organisations.

### **Qualités et capacités requises.**

- Avoir de bonnes qualités de développer des procédures comptables et financières.
- Compréhension approfondie de la comptabilité.
- Attention aux délais dynamisme et rigueur
- Capacité de planification et d'organisation.
- Capacités d'apprendre rapidement les nouveaux systems et procedures
- Capacité de prise de decisions opérationnelles.
- Esprit d'équipe et capacité de tisser de bonnes relations interpersonnelles
- Etre dynamique et apte à prendre des initiatives
- Capacité de développer et de mettre en œuvre un système de gestion de la performance, accorder un feed-back constructif au staff sous sa responsabilité et soutenir les efforts de développement professionnel,
- Capacité à maintenir des normes élevées d'intégrité personnelle, établir des relations simples et productives, traiter le personnel avec équité et respect, démontre la sensibilité à la diversité ethnique, culturelle et genre,
- Compétence démontrée dans l'utilisation de l'outil informatique tel que dans les logiciels de traitement de texte, tableur, base de données, e-mail et l'utilisation de l'internet,
- Capacité à effectuer le suivi du projet par rapport aux jalons, une double vérification de l'exactitude des informations, à déceler les faiblesses et à œuvrer pour une performance de qualité,
- Etre en accord avec les principes du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature, des Forces de Défense Nationale ou de la Police Nationale,
- Faire preuve de neutralité politique et d'intégrité

*(Signature)*



**Composition et dépôt du dossier :**

- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Secrétaire Général de la Croix-Rouge du Burundi. Cette lettre devra comprendre trois personnes de références des derniers employeurs avec leurs numéros de téléphone de contact,
- Un curriculum vitae détaillé et mis à jour,
- Une ou des copies de diplômes certifiées conforme à l'original ou d'autres attestations/certificats en rapport avec le poste,
- Des attestations de services rendus signées par les employeurs précédents,
- L'adresse complète du candidat avec numéro de téléphone de contact,
- Une copie de la carte nationale d'identité,
- Un extrait du casier judiciaire.

**Lieu et date limite de dépôt des dossiers.**

Les dossiers de candidature, sous plis fermés adressés au Secrétaire général de la Croix-Rouge et mentionnant l'intitulé du poste doivent être déposés à la réception de la Croix-Rouge du Burundi au plus tard le 02/8/2022 à 9h00.

**Adresse :** Croix-Rouge du Burundi, Rohero I, Avenue des Etats-Unis, N° 18

**NB : Les dossiers déposés ne seront pas remis.**

**Seuls les candidats présélectionnés seront informés et invités pour les tests de sélection.**

La Croix-Rouge du Burundi  
Anselme KATIYUNGURUZA  
Secrétaire Général







Bujumbura, le ...19/07/2022

### AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

La Croix-Rouge du Burundi a obtenu un financement du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme pour répondre à la pandémie de Covid-19 et atténuer son impact sur la lutte contre ces trois maladies. Ce financement s'inscrit dans le mécanisme de réponse à la Covid-19 « C-19RM » du Fonds Mondial à travers le projet «ARIPP-SRPS», N° BDI-M-UNDP couvrant la période allant du 01-09-2021 au 31-12-2023.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement « C-19RM » soit utilisée pour recruter un consultant afin de mener une évaluation des capacités des organisations communautaires pour élaborer un plan de renforcement des capacités adaptées afin de garantir la prestation de services communautaires intégrés contre le COVID-19.

Le présent appel à candidature concerne le recrutement d'un «**Consultant national**» capable d'effectuer cette activité pour la réponse communautaire à la Covid-19 et l'atténuation de son impact sur la lutte contre le VIH et la Tuberculose.

La Croix-Rouge du Burundi informe les candidats intéressés qu'ils peuvent consulter les termes de références (TDR) sur le site [www.croixrouge.bi](http://www.croixrouge.bi) ou affichés à son siège sis à Rohero 1, 18 Avenue des Etats-Unis tous les jours ouvrables, de 7 heures 30 minutes du matin jusqu'à 16h 30 minutes.

Les offres devront être remises en un seul exemplaire déposé au Siège de la Croix-Rouge du Burundi, Sis ROHERO I, 18 Avenue des Etats-Unis, à Bujumbura sous enveloppe scellée portant la mention « **EVALUATION DES CAPACITES DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES POUR ELABORER UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ADAPTEES AFIN DE GARANTIR LA PRESTATION DE SERVICES COMMUNAUTAIRES INTEGRES CONTRE LA COVID-19** »

Les dossiers de candidatures composées d'une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge du Burundi, d'une proposition de stratégie détaillée de mise en œuvre de chaque activité, les partenaires, et un plan de communication; d'une proposition de budget détaillé ; des documents démontrant l'expérience et les qualifications requises ; des Curriculum Vitae des personnes impliqués dans l'activité ; des attestations de réalisations des activités similaires seront réceptionnés au siège de la Croix-Rouge du Burundi sis Rohero 1,18 Avenue des Etats-Unis au plus tard le 04 Août 2022 à 16 heures. Toute offre qui arrive au-delà du jour et de l'heure fixés pour la réception des offres sera rejetée

La Croix-Rouge du Burundi  
Anselme KATTYUNGURUZA  
Secrétaire Général





# Termes de référence

## Appel à propositions

|                            |                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet</b>               | Mener une évaluation des capacités des organisations communautaires pour élaborer un plan de renforcement des capacités adaptées afin de garantir la prestation de services communautaires intégrés contre le COVID-19. |
| <b>Pays</b>                | Burundi.                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Période</b>             | 30 jours                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Référence</b>           | Projet : ARIPP-SRPS, N° BDI-M-UNDP.                                                                                                                                                                                     |
| <b>N° Ligne budgétaire</b> | 99                                                                                                                                                                                                                      |

### I. Contexte et justification

Au volet communautaire, la composante « Support for Strengthening of High Impact Prévention Intervention for Sustainable Malaria Control through a Résilient and sustainable Heath System in Burundi-ARIPP-SRPS » par la réponse à la Covid-19, N° BDI-M-UNDP, de la subvention du Fonds mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose, dessert 13 organisations œuvrant sur tout le territoire national. Il s'agit de la Croix-Rouge du Burundi (CRB), l'Association National de Soutien aux Séropositifs et Sidéens (ANSS), le Service Yezu Mwiza (SYM), l'Association des Femmes Africaines face au Sida-Burundi (SWAA-Burundi), la Nouvelle Espérance (N-E), le Réseau Burundais des PVVIH (RBP+), la Burundi Association of People who Used Drugs (BAPUD), le Réseau National des Jeunes Vivant avec le VIH (RNJ+), la Communauté Burundaise des Femmes Séropositives (CBF+), le Collectif des Associations des Personnes infectées et affectées par le VIH/ SIDA (CAPES+), la Burundi Association for Women in Action (BAWA), le Burundi Network of Religious Leaders Living Personally Affected by HIV and AIDS (BUNERELA+), l'Association HUMURE.

Le PNUD est le bénéficiaire principal de la subvention et peut fournir un financement à d'autres entités pour mener à bien les activités envisagées au titre du Projet en tant que Sous-bénéficiaire. Ainsi, pour ce projet, le PNUD a signé un accord de partenariat en date du 13/01/2022 avec la Croix-Rouge du Burundi en qualité de sous-réципиентаire pour la composante « Support for Strengthening of High Impact Prévention Intervention for Sustainable Malaria Control through a Resilient and sustainable Heath System in Burundi-ARIPP-SRPS » par la réponse à la Covid-19, N° BDI-M-UNDP, volet communautaire. Le projet est mis en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi pour une durée de trois ans (2021-2023) et les 13 organisations sont ainsi des sous-sous réципиентаires de la Croix-Rouge du Burundi durant la même période.

Les organisations à base communautaires ont une place de choix dans cette subvention si on tient compte de la problématique liée à cette pandémie telle que constaté lors de l'analyse situationnelle ayant alimenté la demande adressée au Fonds Mondial. En effet, on a identifié entre autre comme problèmes communautaires :

- La faible capacité de résilience économique des populations du fait d'une économie basée sur le travail informel au quotidien surtout pour les populations clés et vulnérables ;
- L'insuffisances des intrants (EPI, dispositifs et produits de lavage des mains) par rapport aux besoins ;
- L'insuffisance dans l'administration des messages harmonisés pour la communication pour le changement de comportement ;
- La persistance de la propagation des rumeurs, fausses croyances, stéréotypies au niveau des communautés ;
- La faible coordination des interventions à tous les niveaux du système de santé y compris le niveau communautaire alors que tout le pays est déjà touché ;
- L'insuffisance de fonds pour renforcer les capacités du système de santé communautaire (formations des relais communautaires, fournitures des intrants, surveillance communautaire et gestion de l'information, assistance priorisée en fonction des populations à haut risque, etc.).

Cette situation peut nuire à l'avancement dans la riposte à la Covid-19 en limitant l'accès aux services de prévention surtout la vaccination, au respect des mesures barrières et l'accès aux soins.

23



L'objectif principal de la subvention vise l'atténuation de l'impact de la Covid-19 sur les trois programmes subventionnés par le Fonds Mondial (paludisme, VIH/Sida et Tuberculose). La place des organisations à base communautaires reste incontournable pour l'atteindre. L'action communautaire passera principalement par quatre piliers de la riposte à la Covid-19:

- La communication des risques et engagement communautaire pour véhiculer l'information de qualité et gérer les fausses informations autour de la pandémie.
- La prévention et le contrôle de l'infection par la promotion de l'observance des mesures de protection individuelle.
- La surveillance et recherche actives des cas, surtout la surveillance à base communautaire.
- La coordination des acteurs communautaires intervenant dans la réponse à la Covid-19.

Le renforcement des capacités des organisations à base communautaires pour assurer une mise en œuvre de qualité des activités de lutte contre la COVID-19,

Dans un tel contexte et conformément au mandat des différentes organisations à base communautaires impliquées dans la riposte à la Covid-19, un renforcement des capacités de ces organisations est nécessaire.

C'est pour cette raison, et fort de son expérience dans la coordination et l'encadrement des sous-sous-récepteurs des subventions du Fonds Mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose, la Croix-Rouge du Burundi envisage recruter un consultant pour mener une évaluation des capacités des organisations communautaires afin d'élaborer un plan de renforcement des capacités adaptées et garantir la prestation de services communautaires intégrés contre le COVID-19. De plus, cette activité est prévue dans le projet « ARIPP-SRPS par la réponse à la Covid-19, N° BDI-M-UNDP financé par le Fonds Mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose.

## **II. Objectif général**

Dans le cadre de cette activité, la Croix-Rouge du Burundi compte s'appuyer sur un consultant indépendant pour contribuer à la réponse communautaire à la Covid-19 à travers l'évaluation des capacités de 13 organisations communautaires afin d'élaborer un plan de renforcement des capacités adapté et garantir la prestation de services communautaires intégrés contre le COVID-19.

## **III. Mission et objectifs spécifiques**

De façon spécifique, l'activité vise à :

- Evaluer l'état des lieux dans la mise en œuvre de la réponse globale à la Covid-19 (mesures barrières pour le contrôle interne de l'infection, connaissances et compétences des prestataires communautaires dans la gestion de la pandémie, capacités de supervision et de suivi communautaire, mécanisme de surveillance à base communautaire, capacités de gestion des rumeurs autour de la pandémie, capacités de management et de fonctionnement) des 13 organisations à base communautaires et en tenant compte aussi de leur cahier de charge dans le cadre du projet.
- Identifier les gaps en termes de disponibilité de services et de capacités des prestataires pour garantir une meilleure réponse communautaire contre la Covid-19.
- Identifier les types d'interventions et actions clés à mener pour garantir une meilleure réponse communautaire contre la Covid-19.

*28*





#### IV. Cibles

- 13 organisations à base communautaires (OBC) sous-sous bénéficiaires de la subventions ARIPP-SRPS par la réponse à la Covid-19, BDI-M-UNDP.
- Les pairs éducateurs des populations clés et autres relais communautaires sous la responsabilité des OBC.

#### V. Principaux livrables attendus

1. Stratégie de mise en œuvre de l'activité, incluant une note méthodologique expliquant l'approche de travail adoptée et un plan de travail détaillé.
2. Le rapport d'évaluation des capacités des 13 organisations à base communautaire qui cadre bien avec les objectifs de la mission et le rôle de la réponse communautaire à la Covid-19.
3. Une stratégie de renforcement des capacités des 13 organisations à base communautaires qui tient compte des aspects communs et des spécificités en fonction de leurs plans de travail dans le cadre du projet (interventions et activités clés)
4. Budget indicatif des activités retenues par la stratégie.
5. Une présentation du rapport dans un atelier de validation intégrant toutes les organisations à base communautaires ayant participé dans l'évaluation et d'autres parties prenantes à la réponse à la Covid-19, la présentation sera partagée 3 jours avant l'atelier de validation pour lecture par les concernés.

#### VI. Supervision

Toutes les activités seront mises en œuvre sous l'autorité du Coordinateur National du Programme PACTE, sous la supervision et les orientations du responsable du Projet ARIPP-SRPS par la réponse à la Covid-19, BDI-M-UNDP.

#### VII. Expérience et qualifications requises

Le Croix-Rouge du Burundi est à la recherche d'une expertise qui possède les expériences et les qualifications suivantes :

- Au moins cinq (05) années d'expérience en élaboration de projet de développement dans le domaine de la communication et de l'information ;
- Au moins deux ans dans le domaine de la gestion des urgences de santé publique.
- Une expérience démontrée de collaboration avec des médias (TV, radios, presses écrite et en ligne, radios communautaires). Avoir cette expérience au Burundi serait un atout.
- Une bonne connaissance des défis et des enjeux autour de la réponse à la Covid-19 et son impact sur les systèmes de santé;
- Une connaissance avérée dans la réponse à la pandémie Covid-19 (gestion de l'infodémie, prévention et contrôle de l'infection, surveillance à base communautaire et droits humains et genre)
- Une capacité démontrée dans le planning, la gestion et le reporting d'activités ;
- Des expériences précédentes effectuées avec des agences les programmes du fonds Mondial serait un atout important ;
- Avoir une excellente capacité rédactionnelle en Français et de très bonnes connaissances dans les langues sélectionnées de cette activité.

#### VIII. Dépôt de candidature.

Pour participer à cet appel à propositions, Le candidat doit soumettre :

- Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge.
- Une proposition de stratégie détaillée de mise en œuvre de chaque activité, les partenaires, et un plan de communication;
- Une proposition de budget détaillé ;
- Des documents démontrant l'expérience et les qualifications requises ;
- Les CVs des personnes impliqués dans l'activité ;

MS



- Des attestations de réalisations des activités similaires.

Les offres devront être remises en un seul exemplaire déposé au Siège de la Croix-Rouge du Burundi, Sis ROHERO I, 18 Avenue des Etats-Unis, à Bujumbura

Sous enveloppe scellée portant la mention « **EVALUATION DES CAPACITES DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES POUR ELABORER UN PLAN DE RENFORCEMENT DES CAPACITES ADAPTEES AFIN DE GARANTIR LA PRESTATION DE SERVICES COMMUNAUTAIRES INTEGRES CONTRE LE COVID-19** »

#### IX. Critères de sélection

1. Stratégie de mise en œuvre de l'activité (40%)
2. Expérience et qualifications (40%)
3. Budget (20%)

La Croix-Rouge du Burundi

Anselme KATYUNGURUZA

Secrétaire Général



16/19  
07  
2022



Bujumbura, le 19/07/2022

### AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

La Croix-Rouge du Burundi a obtenu un financement du Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme pour répondre à la pandémie de Covid-19 et atténuer son impact sur la lutte contre ces trois maladies. Ce financement s'inscrit dans le mécanisme de réponse à la Covid-19 « C-19RM » du Fonds Mondial à travers le projet «ARIPP-SRPS», N° BDI-M-UNDP couvrant la période allant du 01-09-2021 au 31-12-2023.

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement « C-19RM » soit utilisée pour recruter une assistance technique pour le renforcement des capacités et mentorat d'organisations communautaires dans divers domaines afin qu'ils remplissent leur rôle dans la mobilisation sociale, suivi communautaire..

Le présent appel à candidature concerne le recrutement d'un «**Consultant national**» capable d'effectuer cette activité pour la réponse communautaire à la Covid-19 et l'atténuation de son impact sur la lutte contre le VIH et la Tuberculose.

La Croix-Rouge du Burundi informe les candidats intéressés qu'ils peuvent consulter les termes de références (TDR) sur le site [www.croixrouge.bi](http://www.croixrouge.bi) ou affichés à son siège sis à Rohero 1, 18 Avenue des Etats-Unis tous les jours ouvrables, de 7 heures 30 minutes du matin jusqu'à 16h 30 minutes.

Les offres devront être remises en un seul exemplaire déposé au Siège de la Croix-Rouge du Burundi, Sis ROHERO I, 18 Avenue des Etats-Unis, à Bujumbura sous enveloppe scellée portant la mention « **ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET MENTORAT D'ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DANS DIVERS DOMAINES AFIN QU'ILS REMPLISSENT LEUR ROLE DANS LA MOBILISATION SOCIALE, SUIVI COMMUNAUTAIRE** »

Les dossiers de candidatures composées d'une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge du Burundi, d'une proposition de stratégie détaillée de mise en œuvre de l'activité ainsi que la méthodologie, d'une proposition de budget détaillé, d'un curriculum vitae actualisé et détaillé mettant en évidence les compétences requises ci-dessus, des Curriculum Vitae des personnes impliquées dans l'activité si besoin; des attestations de réalisations des activités similaires. (assistance technique en renforcement des capacités). seront réceptionnés au siège de la Croix-Rouge du Burundi sis Rohero 1, 18 Avenue des Etats-Unis au plus tard le 05 Août 2022 à 16 heures au plus tard. Toute offre qui arrive au-delà du jour et de l'heure fixés pour la réception des offres sera rejetée.

La Croix-Rouge du Burundi  
Anselme KATTYUNGURUZA  
Secrétaire Général





# Termes de référence

## Appel à propositions

|                            |                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet</b>               | Recruter une Assistance technique pour le renforcement des capacités et mentorat d'organisations communautaires dans divers domaines afin qu'ils remplissent leur rôle dans la mobilisation sociale, suivi communautaire. |
| <b>Pays</b>                | Burundi.                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Période</b>             | 30 jours                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Référence</b>           | Projet : ARIPP-SRPS , N° BDI-M-UNDP.                                                                                                                                                                                      |
| <b>N° Ligne budgétaire</b> | 100                                                                                                                                                                                                                       |

### 1. Contexte et justification

Au volet communautaire, la composante « Support for Strengthening of High Impact Prévention Intervention for Sustainable Malaria Control through a Résilient and sustainable Heath System in Burundi-ARIPP-SRPS » par la réponse à la Covid-19, N° BDI-M-UNDP, de la subvention du Fonds mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose, dessert 13 organisations œuvrant sur tout le territoire national. Il s'agit de la Croix-Rouge du Burundi (CRB), l'Association National de Soutien aux Séropositifs et Sidéens (ANSS), le Service Yezu Mwiza (SYM), l'Association des Femmes Africaines face au Sida-Burundi (SWAA-Burundi), la Nouvelle Espérance (N-E), le Réseau Burundais des PVVIH (RBP+), la Burundi Association of People who Used Drugs (BAPUD), le Réseau National des Jeunes Vivant avec le VIH (RNJ+), la Communauté Burundaise des Femmes Séropositives (CBF+), le Collectif des Associations des Personnes infectées et affectées par le VIH/ SIDA (CAPES+), la Burundi Association for Women in Action (BAWA), le Burundi Network of Religious Leaders Living Personally Affected by HIV and AIDS (BUNERELA+), l'Association HUMURE.

Le PNUD est le bénéficiaire principal de la subvention et peut fournir un financement à d'autres entités pour mener à bien les activités envisagées au titre du Projet en tant que Sous-bénéficiaire. Ainsi, pour ce projet, le PNUD a signé un accord de partenariat en date du 13/01/2022 avec la Croix-Rouge du Burundi en qualité de sous-réципиентаire pour la composante « Support for Strengthening of High Impact Prévention Intervention for Sustainable Malaria Control through a Resilient and sustainable Heath System in Burundi-ARIPP-SRPS » par la réponse à la Covid-19, N° BDI-M-UNDP, volet communautaire. Le projet est mis en œuvre par la Croix-Rouge du Burundi pour une durée de trois ans (2021-2023) et les 13 organisations sont ainsi des sous-sous réципиентаires de la Croix-Rouge du Burundi durant la même période.

Les organisations à base communautaires ont une place de choix dans cette subvention si on tient compte de la problématique liée à cette pandémie telle que constaté lors de l'analyse situationnelle ayant alimenté la demande adressée au Fonds Mondial. En effet, on a identifié entre autre comme problèmes communautaires :

- La faible capacité de résilience économique des populations du fait d'une économie basée sur le travail informel au quotidien surtout pour les populations clés et vulnérables ;
- L'insuffisance des intrants (EPI, dispositifs et produits de lavage des mains) par rapport aux besoins ;
- L'insuffisance dans l'administration des messages harmonisés pour la communication pour le changement de comportement ;
- La persistance de la propagation des rumeurs, fausses croyances, stéréotypes au niveau des communautés ;
- La faible coordination des interventions à tous les niveaux du système de santé y compris le niveau communautaire alors que tout le pays est déjà touché ;
- L'insuffisance de fonds pour renforcer les capacités du système de santé communautaire (formations des relais communautaires, fournitures des intrants, surveillance communautaire et gestion de l'information, assistance priorisée en fonction des populations à haut risque, etc.).

Cette situation peut nuire à l'avancement dans la riposte à la Covid-19 en limitant l'accès aux services de prévention surtout la vaccination, au respect des mesures barrières et l'accès aux soins.





L'objectif principal de la subvention vise l'atténuation de l'impact de la Covid-19 sur les trois programmes subventionnés par le Fonds Mondial (paludisme, VIH/Sida et Tuberculose). La place des organisations à base communautaires reste incontournable pour l'atteindre. L'action communautaire passera principalement par quatre piliers de la riposte à la Covid-19:

- La communication des risques et engagement communautaire pour véhiculer l'information de qualité et gérer les fausses informations autour de la pandémie.
- La prévention et le contrôle de l'infection par la promotion de l'observance des mesures de protection individuelle.
- La surveillance et recherche actives des cas, surtout la surveillance à base communautaire.
- La coordination des acteurs communautaires intervenant dans la réponse à la Covid-19.

Le renforcement des capacités des organisations à base communautaires pour assurer une mise en œuvre de qualité des activités de lutte contre la Covid-19,

Dans un tel contexte et conformément au mandat des différentes organisations à base communautaires impliquées dans la riposte à la Covid-19, un renforcement des capacités de ces organisations est nécessaire.

C'est pour cette raison que, et fort de son expérience dans la coordination et l'encadrement des sous-sous bénéficiaires des subventions du Fonds Mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose, la Croix-Rouge du Burundi envisage recruter une assistance technique pour le renforcement des capacités et le mentorat des organisations communautaires dans divers domaines afin qu'ils remplissent leur rôle dans la mobilisation sociale et suivi communautaire.

## **2. Objectif général**

Dans le cadre de cette activité, la Croix-Rouge du Burundi compte passer par les services du Consultant indépendant pour contribuer à la réponse communautaire à la Covid-19 à travers le renforcement des capacités et le mentorat de 13 organisations communautaires afin de garantir la prestation de services communautaires intégrés contre le COVID-19.

## **3. Mission et objectifs spécifiques**

De façon spécifique, l'activité vise à :

- Renforcer les capacités des acteurs communautaires sur la communication des risques et engagement communautaire en matière de lutte contre la Covid-19 en référence aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.
  - Renforcer les capacités des prestataires et acteurs communautaires sur la surveillance épidémiologique et surtout la surveillance à base communautaire et le suivi communautaire dans le cadre de la Covid-19 en référence aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.
  - Renforcer les capacités des cadres des organisations à base communautaires sur la coordination efficace de la réponse communautaire à la Covid-19, en référence aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire;
4. Combiner la formation avec un mentorat permettant aux organisations à base communautaire de bien planifier et de rapporter correctement les données Covid-19, en référence aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.

## **5. Cibles**

- 13 organisations à base communautaires (OBC) sous-sous bénéficiaires des subventions ARIPP-SRPS par la réponse à la Covid-19, BDI-M-UNDP.

(12)



- Les prestataires de soins, les pairs éducateurs des populations clés et autres relais communautaires sous la responsabilité des OBC.

#### **6. Principaux livrables attendus**

- Les capacités des acteurs communautaires sur la communication des risques et engagement communautaire surtout en matière de lutte contre la Covid-19 sont renforcées, en références aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.
- 7. Les capacités des prestataires et acteurs communautaires sur la surveillance épidémiologique et surtout la surveillance à base communautaire et le suivi communautaire dans le cadre de la Covid-19 sont renforcées, en références aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.
- 8. Les capacités des cadres des organisations à base communautaires sur la coordination efficace de la réponse communautaire à la Covid-19 sont renforcées, en références aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire;
- 9. Les capacités des organisations à base communautaire sont renforcées sur la planification et sur le rapportage correct des données Covid-19, en références aux lacunes identifiées par l'évaluation des capacités des organisations à base communautaire.

#### **10. Supervision**

Toutes les activités seront mises en œuvre sous l'autorité du Coordinateur National du Programme PACTE, sous la supervision et les orientations du responsable du Projet ARIPP-SRPS par la réponse à la Covid-19, BDI-M-UNDP.

#### **11. Expérience et qualifications requises**

Le Croix-Rouge du Burundi est à la recherche d'une expertise qui possède les expériences et les qualifications suivantes :

- Avoir un diplôme de médecin avec master en santé publique ou une expérience en santé publique.
- Etre de nationalité Burundaise ;
- Avoir une solide connaissance du système de santé du Burundi ;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans un programme de santé communautaire;
- Avoir été formé sur les thématiques de réponse à la Covid-19 (Prévention et contrôle de l'infection, surveillance et recherche des cas, communication des risques et engagement communautaire, coordination de la réponse à la Covid-19) et/ou sur le SMIR
- Avoir une expérience dans la formation des adultes ;
- Avoir une forte capacité de travailler en équipe et des capacités de communication ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique : Word, Excel et Power Point.

#### **12. Dépôt de candidature.**

Pour participer à cet appel à propositions, le candidat doit soumettre :

- Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Général de la Croix-Rouge.
- Une proposition de stratégie détaillée de mise en œuvre de l'activité ainsi que la méthodologie.
- Une proposition de budget détaillé ;
- Un curriculum vitae actualisé et détaillé mettant en évidence les compétences requises ci-dessus,
- Les CVs des personnes impliqués dans l'activité si besoin;
- Des exemples d'activités pareilles réalisées (assistance technique en renforcement des capacités).



Les offres devront être remises en un seul exemplaire déposé au Siège de la Croix-Rouge du Burundi, Sis ROHERO I, 18 Avenue des Etats-Unis, à Bujumbura

Sous enveloppe scellée portant la mention « **ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ET MENTORAT D'ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DANS DIVERS DOMAINES AFIN QU'ILS REMPLISSENT LEUR ROLE DANS LA MOBILISATION SOCIALE, SUIVI COMMUNAUTAIRE** »

### 13. Critères de sélection

1. Stratégie de mise en œuvre de l'activité (40%)
2. Expérience et qualifications (40%)
3. Budget (20%)

La Croix-Rouge du Burundi

Anselme KATYUNGURUZA

Secrétaire Général

